Bordeaux : victimes d'une escroquerie sur la revente de véhicules

D Lecture 2 min

Accueil • Gironde • Bordeaux



les différentes plaintes ont été transmises au procureur de la République de Bordeaux, © Crédit photo : Stéphane Lartique / « SO »

Durant l'été 2022, plusieurs personnes ayant confié leur voiture en dépôtvente à une société spécialisée n'ont toujours pas reçu l'argent des transactions. Des plaintes ont été déposées

Ils comptaient vraiment sur l'argent de la revente de leur voiture. Pour en acheter une autre, partir en vacances, grossir un apport pour un projet immobilier... Hervé, 24 ans, fait partie d'un groupe de victimes bernées par un spécialiste du dépôtvente de véhicules, qui avait pignon sur rue à Bruges après avoir officié à Eysines. L'avocat du jeune homme, Me Julien Plouton, vient de saisir le procureur de la République de Bordeaux, afin que les plaintes déposées pour escroquerie ou abus de confiance, soient centralisées et confiées à un même service d'enquête pour ne pas rester des cas isolés.

En juin dernier, Hervé, disposant d'un véhicule de fonction, a mis sa voiture en vente sur un site de petites annonces entre particuliers. « C'est comme ça que j'ai été contacté par le commercial d'une boîte qui proposait, moyennant une commission, de trouver un acheteur pour ma voiture si je la plaçais en dépôt-vente chez eux. Ça m'allait, c'était le prix de la tranquillité administrative. »

« Je me suis un peu renseigné, ça avait l'air carré », explique Hervé. Ils faisaient ça depuis un moment déjà. Sur place, les commerciaux étaient avenants et il y avait une vingtaine de véhicules en dépôt-vente. » Il a donc signé le contrat de mandat, remis un jeu de clés et le certificat d'immatriculation.

Le 25 juillet, Hervé a reçu un appel du garage. « Ils avaient trouvé un acquéreur. La vente devait avoir lieu deux jours plus tard et je devais recevoir l'argent dans la foulée ». Il n'a depuis plus eu aucune nouvelle. « Je ne me suis pas inquiété tout de suite. J'étais à l'étranger. Mais quand je suis revenu, il n'y avait toujours rien sur mon compte et personne ne répondait au téléphone. Je me suis rendu sur place, le garage était fermé. Je me suis dit qu'ils étaient en vacances. » Le parking vidé l'a cependant intrigué.

Plus de 100 000 euros

La société a en fait été liquidée le 31 août 2022. Encore aujourd'hui, le répondeur répète inlassablement que l'appel « ne peut aboutir car la ligne de votre correspondant est momentanément suspendue ». L'histoire d'Hervé, c'est celle d'une petite dizaine de propriétaires de véhicules qui se retrouvent sans leur bien et sans l'argent dû.

- « Les acheteurs, eux, sont bien réels, ils ont acquis nos voitures légalement », soupire Hervé. « À force cela fait quand même une grosse somme, on en est à plus de 100 000 euros ». Il est entré en contact avec d'autres victimes qui avaient laissé un avis ou racontaient cette mauvaise expérience sur internet. Ils ont décidé de prendre les conseils du même avocat.
- « Dans ce genre de dossier malheureusement, une procédure civile ne permet que très rarement aux personnes bernées de retrouver leurs fonds », déplore Me Julien Plouton. « Une action pénale est plus sûre pour préserver leurs intérêts. Des victimes ont été identifiées. Il n'est pas exclu que leur nombre croisse de façon exponentielle », explique l'avocat qui veut « faire cesser les agissements frauduleux de la société » et n'exclut pas « la réitération des faits délictueux sous une autre enseigne commerciale ».